



# Perspectives

## Bulletin d'information CGT des salarié-e-s des bureaux d'études n°276

La réunion de négociation de la Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation s'est tenue le 31 mai 2023. Au-delà des sujets en cours portant sur la négociation d'un accord sur les violences sexistes et sexuelles et sur l'organisation du « dialogue » social au sein de la branche, le point le plus important a une nouvelle fois porté sur les minimas de la branche comme en avril. Pour rappel, en avril, nous avons réclamé une augmentation d'au moins 10% et que plus aucun cadre ne perçoive un salaire inférieur au Plafond Moyen de la Sécurité Sociale (PMSS équivalent à 3 666€ au 1<sup>er</sup> janvier 2023), niveau retenu pour distinguer le traitement des cotisations des cadres et des non cadres.

Face l'insistance des organisations syndicales, le patronat est revenu à la table des négociations avec une proposition très inférieure aux attentes.

ETAM			
Position	Propositions de revalorisations	Valeurs en vigueur	Valeurs projetées
1.1	4 %	1 715 €	1 785 €
1.2	4 %	1 745 €	1 815 €
2.1	4 %	1 775 €	1 845 €
2.2	2,5 %	1 831 €	1 880 €
2.3	2,5 %	1 971 €	2 020 €
3.1	1,5 %	2 111 €	2 145 €
3.2	1,5 %	2 266 €	2 310 €
3.3	1,5 %	2 415 €	2 450 €

Le SMIC est à 1747€.

- Nul doute que la prochaine revalorisation du SMIC qui sera liée à l'inflation devrait conduire à voir le premier niveau basculer en deçà du SMIC dans quelques mois.
- Même si le patronat met en avant le ralentissement de l'inflation en mai, elle s'établit tout de même à 5,1% entre mai 2022 et mai 2023.

Ingénieurs & Cadres			
Position	Propositions de revalorisations	Valeurs en vigueur	Valeurs projetées
1.1	3 %	2 033 €	2 095 €
1.2	2 %	2 140 €	2 185 €
1.3	2 %	2 241 €	2 285 €
2.1	2 %	2 454 €	2 505 €
2.2	2 %	2 774 €	2 830 €
2.3	2 %	3 201 €	3 265 €
3.1	1 %	3 577 €	3 610 €
3.2	1 %	4 419 €	4 460 €
3.3	1 %	5 681 €	5 740 €

La hausse dégressive proposée ne permet pas de corriger un phénomène d'importance : il faut être positionné sur le niveau 3.2. pour avoir un salaire de cadre dans la branche

Pourtant, le patronat a concédé que malgré un ralentissement de la croissance dans la branche, la tendance est toujours très positive pour les entreprises de la branche. Mais la croissance ce n'est pas pour tout le monde. Si le patronat se porte bien, les salariés quant à eux voient leur

pouvoir d'achat fondre comme neige au soleil. Pour rappel, depuis début 2021, l'inflation a atteint en mai 2023 12% au global et 20% rien que sur les prix de l'alimentation.

Cette proposition conduit inexorablement à positionner la grille toujours plus près du SMIC, plus loin du PMSS pour les cadres et tassant la grille vers les plus bas salaires. Elle est inacceptable et n'avons pas manqué de le faire savoir. La suite en juin...

**Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à [fsetud@cgt.fr](mailto:fsetud@cgt.fr) avec la mention « BI BE »**

**Fédération CGT des Sociétés d'Etudes**